

Informations de base

2024/2920(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Mise en place d'un régime d'autorisation volontaire FLEGT relatif aux importations de bois dans la Communauté européenne: modification des annexes I et III à la suite d'un accord de partenariat volontaire avec le Ghana concernant un régime d'autorisation pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) relatif aux importations de bois dans l'Union européenne Subject 3.10.11 Politique forestière 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce 6.30 Coopération au développement	